

Une notion essentielle a été abordée en toute fin d'année. Il est indispensable de la maîtriser correctement pour réaliser les travaux attendus le jour du baccalauréat.

Il s'agit de l'ultime étape du programme qui vient clore le thème sur la résolution des litiges. Elle permet de comprendre l'organisation de la justice en France et les différentes étapes que suit la procédure judiciaire qui conduit à la résolution du litige par le juge.

Lorsque le juge tranche le litige, il émet une décision de justice qui peut constituer une source de jurisprudence. Rédigée dans un vocabulaire très technique, selon une organisation particulière, ce document doit pourtant être compris parce qu'il pourra être mobilisé dans le cadre du raisonnement syllogistique attendu au baccalauréat.

Il est donc essentiel de travailler ces notions avant la rentrée de septembre si vous ne l'avez pas fait correctement en classe distante. Le travail doit s'effectuer selon les étapes suivantes :

### **1- Découverte de l'organisation et de la procédure judiciaire**

Traiter les questions du document *Découverte\_juridictions* à partir des documents présentés. Lorsque ce travail est effectué, vous pouvez consulter le fichier *Découverte\_juridictions\_correction*

### **2- Apprentissage des notions de cours**

Prendre connaissance et assimiler l'ensemble des notions présentées dans le document *Cours\_organisation\_judiciaire*

### **3- Travail d'analyse de décision de justice**

Prendre connaissance de la décision de justice présentée dans le document *Décision de justice à analyser* et répondre aux questions permettant de comprendre le sens du document.

Lorsque ce travail est effectué, vous pouvez prendre connaissance de la correction dans le fichier *Décision de justice analysée*.